CONDITIONS

Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra rendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant expiration du numéro commencé.

Les avis publient en anglais et en français à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion et 75 cents pour les insertions subséquentes. Le carré qui contient DIX lignes au moins.

Lorsque le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront insérés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR MADISONVILLE ET COVINGTON.

Le bateau-à-vapeur, fin marcheur, **CORSAIR**, capitaine BAGLEY, partira du *Rail-Road* tous les dimanches, à 9 heures du matin, et reviendra dans la même soirée. Il partira également du *Rail-Road* tous les mercredis, à 9½ heures du matin, pour Madisonville, et de là, en remontant la rivière, il fera à un mille de Covington, et sera de retour ici le lendemain (Jeudi).

Ce bâteau ayant été construit expressément pour faire des voyages du lac, continuera à l'avenir à faire le trajet entre Covington, Madisonville et la N. Orléans. Dans l'intervalle des jours de passage, le propriétaire du bâteau se charge de remorquer les cajeux de bois, planches et autres matériaux.

Les personnes qui voudraient passer sur ce bâteau le dimanche, sont requises de se trouver au *Rail-Road*, à 8 heures et un quart, du matin, pour entrer dans les chariots.

Le soussigné sollicite respectueusement l'encouragement du public.

23 août—5m WM. BAGLEY.

LIGNE DES PAQUEBOTS.

☞ Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvel le ligne de paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie. Les départs seront comme suit :

Navire **LOUISVILLE**, capitaine PARKER.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
10 novembre,	13 octobre,
15 février,	28 décembre,
20 avril,	13 mars,
5 juillet,	28 mai,
20 septembre,	13 août.

Navire **NASHVILLE**, capitaine RAGUENE.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 décembre,	28 octobre,
20 février,	13 janvier,
5 mai,	28 mars,
20 juillet,	13 juin,
5 octobre,	28 août,

Navire **NATCHEZ**, capitaine REED.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 décembre,	13 novembre,
5 mars,	28 janvier,
20 mai,	13 avril,
5 août,	28 juin,
20 octobre,	13 septembre.

Navire **SIROLE**, Capitaine PAGE.

De la N.-Orléans	*De New-York*
5 janvier	28 novembre,
20 mars,	13 février,
5 juin,	28 avril,
20 août,	13 juillet,
5 novembre,	28 septembre.

Navire **HUNTSVILLE**, Capt. STODDARD.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 janvier,	13 décembre,
5 avril,	28 février,
20 juin,	13 mai,
5 septembre,	28 juillet,
20 novembre,	13 octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils n'ont peu d'eau ayant été construits à N.-York, absolument pour les voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnements de tout genre et de première qualité et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à FOSTER & HUTTON.

☞ Les paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov

POUR LE HAVRE.

Le navire de premier ordre **HENRY-LEE**, capitaine Prince, peut prendre à bord 150 balles de coton, s'adresser à T. NICOLET & Co.

15 nov

POUR PHILADELPHIE.

Le paquebot **OHIO**, capit. Garven, est prêt à charger. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à SAM. P. MORGAN & CO.

En débarquement et à vendre par les mêmes, 22,500 briques allemandes. 13 nov.

POUR BALTIMORE.

Le brick paquebot de première classe, doublé et chevillé en cuivre, **BOURNE**, capitaine R. Benthall, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, au dessous du rail road, ou à HARRISON, BROWN & CO.

19 nov

A FRETER OU A LOUER.

Le magnifique brick **CANADA**, construit à Baltimore, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, capt. Knight, construit depuis 9 mois, du port de 277 tonneaux, en état, prêt à mettre à la voile; s'adresser au capitaine à bord, au-dessous du Rail-road, ou à HARRISON, BROWN & CO.

10 nov rue Royale, No. 117.

A FRETER, pour un des ports des Etats-Unis.

Le beau brick **ORLEANS**, A. I. d'environ 200 tonneaux. Cap. J. Chase, sera prêt d'ici à peu de jours, pour recevoir un chargement; s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis la rue Dauphine ou à (Nouv) V. ROUMAGE.

A VENDRE.

La jolie goëlette **ELIZA-THOMAS**, avantageusement connue ce pouvant prendre la mer. S'adresser à bord au capitaine Delarue, où à TUYES & Co, rue Royale, No. 104.

20 oct

A LOUER.

Un magasin avec appartement et cuisine, sur le derrière, situé face au bassin Carondelet, dans l'ilet bornée par les rues Toulouse et St. Pierre, occupé maintenant par M. James Williamson qui y tient un assortiment d'habillemens et de chapeaux. On pourra entrer en possession le 15 courant. Pour les conditions, s'adresser à P. E. & O. SORBE, rue Royale, No. 118.

15 nov

20,000 BRIQUES de Baltimore, et 20 boucauts charbon, de première qualité, en débarquement du brick Bourne, à vendre par HARRISON, BROWN & CO.

12 nov rue Royale, No. 117.

EN débarquement du brick Niobe, 40 balles couvertures 3 points, manufacture de Z. Granier Jn. vendre par THROD. NICOLET,

10 nov rue Royale No. 109.

PAPIER A IMPRESSION.—50 paquets, récemment reçus, à vendre par THAYER, HURD & Co.

13 nov,

CORDE ET TOILE D'EMBALLAGE. 70 pièces toile d'Ecosse, et 16 rouleaux cordes d'emballage, à vendre par LINCOLN & GREEN,

8 nov

MARCHANDISES DU PAYS.—9 balles de coutil du pays, et toile-à-voile de coton en débarquement, et à vendre par LINCOLN & GREEN.

13 nov

CORDE ET TOILE D'EMBALLAGE—100 pièces toile d'emballage du Kentucky, 100 rouleaux do. corde, en débarquement du bateau à vapeur St.-Martin, à vendre par FOSTER & HUTTON.

nov rue de la Nouvelle-Levée, No. 18.

TRAITES sur le Havre. A vendre par J. MAGER.

10 oct

VENTES PAR LE RECEVEUR.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mercredi, 5 décembre, à 11 heures du matin, il sera vendu dans la rue de la Commune entre les rues Carondelet et Baronne, les effets garnissant une boutique de barbier, ainsi qu'un fonds de cabaret et autres effets mobiliers, appartenant à la succession de feu Joseph D. Hatfield, h. c. l. Conditions, la vente : Comptant.

Par ordre de la cour. MARTIN BLACHE, rég.

23 nov

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 4 décembre prochain, à 11 heures du matin, il sera vendu au coin des rues Dauphine et St. Philippe, le fonds de cabaret appartenant à la succession de feu Benito March. Conditions la vente : Comptant. Par ordre de la cour.

MARTIN BLACHE. register des testa.

22 nov

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Lundi, 3 décembre 1832, à 12 heures du matin, j'exposerai en vente sur les lieux, à l'encoignure des rues Bourbon et d'Orléans, pour compte de la succession de feue Jeanne Berdoulet, décédée, épouse de Martin Paradol, l'établissement connu sous le nom de "Café de la Fiancée," ainsi qu'une quantité de meubles meublants et autres effets mobiliers indépendans du dit café.

L'inventaire en sera produit le jour de la vente.

Condition : l'établissement payable à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et les autres effets mobiliers payables comptant.

Par ordre de la cour MARTIN BLACHE, rég.

22 nov

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 27 du courant, à 4 heures de l'après-midi, j'exposerai en vente, devant mon bureau, les effets mobiliers appartenant à la succession de feu B. Mooarty. Conditions, comptant.

Par ordre de la Cour, MARTIN BLACHE, register

17 nov

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 27 novembre 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, la propriété ci-après décrite, appartenant à la succession de feu Jacques Hubert Boisgervais, savoir :

Un lot de terre situé au faubourg Montégut, ayant 300 pieds de face à la rue Montégut et une profondeur de 300 pieds environ, faisant face d'un côté à la rue Casacalvo, et de l'autre côté à la rue des Grands Hommes, ensemble les édifices qui s'y trouvent. Conditions : moitié comptant, et le reste à 6 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale. Par ordre de la cour.

MARTIN BLACHE, Register.

N. B. L'acte de vente sera passé par L. Féraud, notaire. 26 oct.

VINS, EAUX-DE-VIE, &c.

A VENDRE par les soussignés, la cargaison de la barque l'Aimable Marie de Bordeaux, maintenant en déchargement en face de la rue Chartres, savoir :

30 pipes ou demi pipes eau-de-vie de Cognac (cachet Dupuy);
5 pipes vieille eau-de-vie de Champagne (1815);
4 do. do. de Cognac (1815);
100 barils vin de Montferrand et St. Estève;
180 do. do. Pouillac, St. Emilien et St. Julien, Médoc;
30 barils vin de Haut-Brion, 1re. qualité;
40 demi-barils vin de Bordeaux, diff. qualités;
40 barils vin blanc de Graves;
60 do. vin blanc de Barsac et de Carbonnieux;
50 do. vin de vinaigre blanc, 1re. qualité.
1000 caisses vin de Bordeaux, Médoc, St. Estève et St. Julien;
200 caisses vin de Bordeaux, Château Margaux;
200 do. do. do. Château Larose, Léoville, Lafitte, (en demi bouteilles);
180 do. do. do. Barsac et Charbonnieux;
80 do. do. (Haut Brion, 1re. qualité);
500 petites boîtes de pruneaux frais;
20 caisses marasquin;
50 do. fruits à l'eau-de-vie;
40 do. oignette (Marie Bayard & Roger);
20 do. liqueurs assorties;
Bouchons, dames-jeannes, jambons, &c.

P. E. & O. SORBE, Rue Royale, No. 118.

24 nov

BANQUE DE CITÉ,

Nouvelle-Orléans, 20 Novembre 1832.

LES actionnaires de cette institution sont prévenus que d'après une résolution de la Direction, adopté le 27 Juin dernier, une somme de quinze piastres par action devra être payée le 1er. janvier prochain, ou durant les dix jours suivans—et les actionnaires qui manqueront d'effectuer ce paiement, perdront, conformément à la seconde section de la chartre, toutes les sommes qu'ils auraient payées antérieurement.

21 nov H. LAVERGNE, caissier.

AVANCES offertes aux Planteurs qui desirent expédier leurs sucres au nord, s'adresser à J. MAGER.

20 nov

A vendre par les Soussignés.

SACS—VIN de Madère de Cette et rum de la Jamaïque, ayant droit au drawback, indigo flottant garance, papier de paille, cire blanche, cordes d'emballage, toile à voile en coton de Crook, vin de Madère, London particular E. J. Cigares mêlées.

20 nov HARRISON, BROWN & CO.

SANGSUES A 25 CTS. LA PIECE.

2000 Sangsues du Portugal, reçues recemment et à vendre à 25 cts. la pièce à la pharmacie de DUCONGE & PEYCHAUD,

15 nov No. 89, rue Chartres.

CIGARRES DE LA HAVANE.—Le soussigné offre à vendre un parti de *CIGARRES* de la Havane, de première qualité, en caisses, demi-caisses et quarts de caisses.

13 nov B. Z. CANONGE, rue St. Louis.

CIGARRES.—Cent milliers Cigarres de Campêche, reçus par la goëlette Franciaca, ayant droit au *drawback*, à vendre par D. MUH,

13 nov rue de Chartres, No. 115

21 BARILS Melasse, en débarquement en face de la Halle, à vendre par

13 nov DUCROS & MORPHY.

REMEDE EFFICACE POUR LA VUE.

M. JN. RAPALO, voulant faire connaître au public les différentes nouvelles cures que son remède a opérées, publie les certificats suivants. Les personnes qui pourraient avoir besoin de son remède, pourront le voir chez lui, rue St. Pierre, No. 64, entre Royale et Chartres.

Nlle.-Orléans, 30 juin 1832.

Je certifie que M. Jn. Rapalo a traité chez moi une esclave appartenant à M. G. N. Allard, laquelle avait la vue tellement affectée, qu'elle ne pouvait se conduire qu'avec beaucoup de difficulté, et que depuis le traitement est assez bien rétablie pour avoir mis cette esclave en état de reprendre ses anciennes occupations, et de rendre les services que sa cécité lui avait fait cesser.

PAULIN J. FLEITAS.

M. Jn. Rapalo,

Monsieur,—Il est de mon devoir de reconnaître vos capacités comme oculiste, et particulièrement vos connaissances sur la partie la plus sensible du corps: l'œil; votre ordonnance et vos avis ont très bien réussi auprès de ma fille (âgée de 7 ans), et en quinze jours elle a parfaitement récouvré la vue. Vous avez, monsieur, la liberté de faire connaître au public toute la confiance que j'ai dans votre remède, et la parfaite assurance que vous pouvez guérir tous ceux que vous entreprendrez.

Je suis avec respect, &c.

ALFRED M'CARTY.

Je certifie que M. Rapalo a guéri, en trois jours, les yeux d'un de mes nègres, âgé de 34 ans, qui en était incommodé depuis plusieurs mois, au point de se conduire avec peine; il a été depuis exposé au feu et à différens travaux sans se ressentir de cette dite incommodité. FURCY VERRET.

Je certifie que M. Jn. Rapalo a guéri les yeux à un de mes nègres, âgé de 28 ans. Les yeux du dit nègre avaient été dangereusement affectés par suite de la petite vérole. W. W. McDONOGH.

Nous certifions que le sieur Rapalo a guéri les yeux de M. Chaillot, dans l'espace de six jours.

J. BERTEL. FD. DURCY.

Nlle.-Orléans, 10 février 1832.

Je certifie que M. Jn. Rapalo m'a beaucoup soulagé la vue dans l'espace de 18 jours; maintenant je me porte assez bien, et je puis travailler.

JS. MORET.

N. B. Il offre ses remercimens aux personnes qui l'ont honoré de leur confiance.

Les personnes qui, par faiblesse de la vue, sont obligées de porter des lunettes, pourront, par le moyen de son remède, être à même dans peu de jours de traitemens, pouvoir lire ou écrire sans le secours de leurs lunettes. M. Rapalo peut fournir des preuves à cet égard. 15 sept—3m

80 PAQUETS papier bleu pour sucre, récemment reçus, à vendre par

13 nov THAYER, HURD & Co.

MAGASIN DES NOUVEAUTÉS, 23

A l'instar de Paris.

Fleurs, cheveux en tous genres, fins parfumeries, bottines, ventelles, gants, cols, cravates, &c.

EN GROS ET EN DETAIL.

GAUDIHIAC, coiffeur, rue de Chartres, No. 174, au coin de la rue Jefferson, vient de recevoir de Paris un très bel assortiment de perruques métalliques et tapets do. pour hommes; perruques et cache-folie implantés pour dames, ainsi que toutes à peignes, tours à nœs de cœur et à bandeaux, &c.

Parfumeries supérieures, extra fraîche, en pâte d'amande, à la rose; do. do. au miel; do. des sultanes; crême de concombre et de colimaçon; crême d'amande amère; crême de circassienne; farine de noisette; crême de savon onctueux pour la barbe; savons de toilette, à la rose et d'amande amère, différentes odeurs; essences de rose, jasmin, violette et fleurs d'oranger; toute espèce de poudres et opiats pour les dents, ainsi que le Paraguay-Roux généralement les poudres supérieures et mucilages pour teindre les cheveux, ainsi que la composition de Mme. Ma. de Paris, pour teindre les cheveux en 10 minutes (voir la manière de l'employer); également, par Mme. Ma. les eaux de Ninon de L'Enclos, eau de rose de la cour; eau épilatoire; eau de Turquie et eau des fumeurs; supérieure qualité d'eau de Cologne No. 18, et lavande, bouché à l'émeri; essence différentes odeurs, &c.

Toute qualité d'extraits d'odeurs, mousseline, et miel d'Angleterre pour l'entretien des cheveux; le philocome, le phiotrix, le régénérateur, les huiles de Macassar, huile antique et huile de Russie.

Gants glacés 1re. qualité, toutes couleurs, et en castor, daim, fil, soie noire et couleurs, et tissus des plus nouveaux; demi bas de soie, noirs, blancs et couleurs.

Peignes d'écaille, toutes grandeurs et de tous genres; do. en imitation; cannes à épée et badines de goût; glaces à main, de tous genres; rasoirs, cuirs et pierres; pinceaux, blaireaux et boîtes à barbe, &c.

Cols imitant les cravattes, en velours, gros de Naples, drap de soie, satin noir et blanc, et de fantaisie, &c.

Brosses assorties, à habit, à tête, à dents, à ongles, à peau, &c.

Superbe assortiment de boutons pour chemises, en or, émaillés, en ivoire, en nacre et en diamant.

Bretelles de gomme élastique, argent et dorées, ainsi que de différentes autres qualités.

Tous ces articles, de premier choix, seront passés au prix le plus modéré; et l'on reprendra les articles bouchés à l'émeri ou cachetés qui ne répondraient pas à la qualité.

Partant de nouveau pour France ce printemps, il prendra jusqu'à cette époque des apprentis en coiffures de dames, et il confectionnera comme par le passé toutes les commandes en cheveux qui ne se trouveraient pas dans son assortiment ordinaire. 15 nov—12

SUCRE—1000 boucauts de sucre de la nouvelle récolte, à vendre sur diverses habitations à onze lieues au dessus de la ville, par BLANC & BRUGIER.

19 nov Rue de la Levée, No. 68.

POELES ET GRILLES A CHARBON.

LE soussigné vient de recevoir par des arrivages récens de New-York et de Philadelphie,

25 grilles en cuivre pour cheminées;
34 poêles à la Franklin;
12 grilles à charbon, forme d'urne;
34 cheminées en tôle, de différentes grandeurs;
30 cuisines de mer, très complètes, et sur les derniers modèles;
200 paires de chenêts en cuivre, sur les derniers modèles;
100 paires de pelles et pincettes en cuivre;
50 douzaines de soufflets vernis;
24 gardefeux en cuivre, très beaux, ainsi que plusieurs autres articles pour l'hiver.

VICTOR DAVID, Rue de la Levée, No. 38.

15 nov

LES soussignés ont à vendre, les articles suivants, venus par l'Olympia, savoir :

Fleurs de coquelicot, racine d'althéa, suspensoirs tricotées en soie et coton, marmelade de S. Bois, Muriate d'or, Salicine, Vaillant de 1re. qualité, Seringues à injection, assorties. En débarquement du navire Créole, le fameux remède anti-cholérique du Dr. Gérardein, lequel a été regardé au nord comme un spécifique positif. Plus, on trouvera un assortiment de tous les objets concernant la Pharmacie, aux prix les plus modérés possibles.

F. ORIOL & CO.

Encoignure des rues Dumaine et Condé. 10 nov.

AVIS—Le public est prévenu que le 1er. décembre un ECOLE sera ouverte à l'Evêché, rue des Ursulines sous la direction de M. l'Abbé Manhaut.

On y professera l'Anglais, le Français, le Latin, la Géographie, l'Histoire ancienne et moderne, la Mythologie, l'Arithmétique et le Catéchisme.

Les élèves commençants paieront $3 par mois, $4 pour ceux qui étudieront la Géographie, l'histoire l'arithmétique, et la mythologie, et $5 piastres pour ceux qui étudieront l'Anglais ou le Latin.

8 nov—3f 14j

Magasin de Modes et de Nouveautés.

MME. F. FAYER vient d'arriver de France, par l'Olympia, avec un joli assortiment de MODES telles que chapeaux; pelerines et cannesous en mousseline brodée et en bobinet. Robes, rubans, fleurs, bonnets de parure, et négligés, bas en soie et en fil d'écosse, lingerie, broderie, gaze, voiles, échapes, fichus, étoffes de fantaisie, mérinos, chalis, cachemires, mouchoirs de batiste, dentelles en tous genres, jarretières et ceintures, bretelles en gomme élastique, cornets brodés, sacs, éventails, brodequins, pantouffles, souliers, souliers d'enfans, boucles de ceintures, boucles d'oreilles, bracelets, épingles, colliers et sautoirs en jais, lorgnettes, &c. &c. 6 nov.

A VENDRE.

Une **HABITATION** située dans la Paroisse de Plaquemines, à environ trente-trois milles de la Nlle. Orléans, sur le même bord du fleuve; mesurant 45 arpens de face au fleuve, sur 40 de profondeur. Cette habitation a été établie en sucrerie, est parfaitement fossoyée, ayant trois canaux principaux, un à chaque borne et un au milieu, avec un canal latéral qui va d'une borne à l'autre. Les autres fossés moindres sont d'arpent en arpent. Cette habitation est en repos depuis 5 ans, la terre est bonne et produit beaucoup, le sucre en est très beau. Les bâtimens qu'il y trouvent sont une sucrerie briqueté entière, neuf, en mauvais état; une bâtisse contenant encore le moulin à maïs, bâtiment assez vaste pour en faire une sucrerie avec quelques changements; maison de culture, hôpital, cases à nègres &c. ayant besoin de réparations.

CONDITIONS.—Un quart à 6 mois, un quart à un an, un quart à deux ans, un quart à trois ans, avec billets endossés, à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Si ladite habitation n'est pas vendue à l'amiable d'ici au 25 décembre prochain, alors elle sera offerte en vente publique à l'encan. Elle sera vendue en un seul bloc, ou par lots d'un ou plusieurs arpens, mais dans ce dernier cas, aucune vente ne sera reconnue bonne que si le tout est vendu. S'adresser sur les lieux à M. F. S. M. Coiron; et en ville au Bureau de l'Abeille 21 oct—4m.

A VENDRE.

UNE HABITATION d'environ 25 arpens de face au fleuve, établie en sucrerie, située dans la paroisse de Plaquemines, à sept lieues de la Nouvelle-Orléans et du même bord, ayant une plantation d'environ 200 arpens en souches et plan de cannes à sucre en très bon état, et une récolte en maïs suffisante pour la provision de l'année, avec **51 ESCLAVES**, dont 32 hommes et garçons, 13 femmes et 6 enfans; 26 chevaux, mulets où bêtes cavalines; 24 bêtes à cornes, de plus, les instrumens aratoires, outils et ustensiles nécessaires à son exploitation; on la vendra avec ou sans les esclaves et animaux à des termes avantageux.

Si elle n'est pas vendue à l'amiable d'ici au 15 janvier prochain, elle le sera le samedi 26 suivant, par la voie d'encan public.

S'adresser, sur les lieux, au propriétaire soussigné, ou bien en ville, à Messrs. Lizardi frères, chez lesquels se trouve déposé un inventaire descriptif.

Paroisse Plaquemines, 25 juillet 1832.

24 juil—6m C. B. DUFAU.

A VENDRE OU A LOUER.

Une jolie maison neuve, située dans la rue Victoire, entre les rues du Port et St.-Ferdinand, occupée dans ce moment par madame Veuve Le Blanc. S'adresser à THEODORE NICOLET

9 oct.

PAPIER—700 rames papier à enveloppe, et 80 dito papier sablé, récemment reçes et à vendre par.

30 oct. THAYER, HURD & CO.

TRAITES sur Paris et New-York, à vendre par F. PERRET,

6 oct rue Toulouse, No. 59.

CAFE—25 sacs Café vert, en débarquement, à vendre par

21 oct THAYER, HURD & Co.

VENTES PAR LES HUISSIERS.

Bailly et Hullen vs. J. P. Lanaux.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la cour de cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente, le vendredi, 7 décembre à 4 heures, à l'extrémité inférieure de la rue Perdido, divers articles d'ameublement, 1 pirogue, une vieille charrette, le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

23 nov L. DAUNOY, marshal.

Maire, Alderman et habitants de la Nouvelle-Orléans vs. J. Bradley et C. Doss.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente, le mardi 4 décembre, à 4 heures, dans le magasin occupé par M. Webber, 2 drays, saisi pour une poursuite de licence.

23 nov L. DAUNOY, marshal.

Whitemone, administrateur de la succession de Jean Smelser, vs. C. R. Throop.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Chs. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, lundi, 3 décembre à 4 heures, au bureau du Marshal, rue St. Anne, un bois de lit, un matelas, un miroir, une petite paire de fers à repasser, une armoire, &c. Saisis dans l'affaire ci-dessus.

21 nov L. DAUNOY, marshal.

Spincer vs. S. Bryant.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la cour de cité de la N. Orléans, j'exposerai en vente, le 14 décembre, prochain à 4 heures, à la ville de Milnebourg, un hangard, une suve, un poêl, saisis dans l'affaire ci-dessus.

15 nov L. DAUNOY, marshal.

Le maire, les aldermen et les habitans de la ville de la Nouvelle-Orléans, vs. Simon Knight, personne non résidante.

Les mêmes vs. Simon Knight, personne non résidante.
Les mêmes vs. Simon Knight, personne non résidante.
Les mêmes vs. Simon Knight, personne non résidante.
Les mêmes vs. Simon Knight, personne non résidante.

EN vertu de cinq *writs de fieri facias*, à moi adressés par l'hon. Gallien Préval, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les dites affaires, j'ai saisi et j'exposerai en vente mercredi, 16 janvier 1833, à midi, à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, les propriétés suivantes, savoir:

Le lot de terre numéro un, flet vingt-huit, faubourg Saulet, mesurant soixante pieds de face à la rue des Naïades, sur cent-vingt à la rue Calliope.

Le lot de terre numéro deux, flet vingt-huit, faubourg Saulet, mesurant soixante pieds de face à la rue des Naïades, sur cent-vingt pieds de profondeur.

Le lot de terre numéro trois, flet vingt-huit, faubourg Saulet, mesurant soixante pieds de face à la rue des Naïades, sur cent-vingt pieds de profondeur.

Le lot de terre numéro quatre, flet vingt-huit, faubourg Saulet, mesurant soixante pieds de face à la rue des Naïades, sur cent-vingt pieds de profondeur.

Le lot de terre numéro cinq, flet vingt-huit, faubourg Saulet, mesurant soixante pieds de face à la rue des Naïades, sur cent-vingt pieds à la rue Clio.

Pour satisfaire aux jugements rendus dans les poursuites ci-dessus, et conformément à la teneur du second article de l'acte intitulé "acte pour fixer le mode d'après lequel les terrains ou autres terres dans la ville de la Nouvelle-Orléans et ses limites, et dont les propriétaires n'y résident pas, peuvent être saisis et vendus pour le paiement des taxes de ville et autres dépenses dues à la Corporation de la Nouvelle Orléans, et pour d'autres objets, approuvé le 18 mars 1828." [4 oct] L. DAUNOY, marshal.

$50 DE RECOMPENSE.

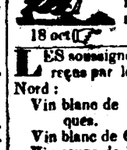

S'est absenté du soussigné la grifonne nommée KITTY, taille de 5 pieds 1 ou 2 pouces; lors de son départ, il y a huit mois, elle était très maigre; elle a de grands yeux, et un signe assez marquant à la lèvre inférieure, elle a été vue il y a environ un mois dans le faubourg Marigny.

18 oct HER. ALPUENTE.

LES soussignés offrent à vendre les articles suivans reçus par les derniers arrivages de France et du Nord :

Vin blanc de l'Angoiran, en bques. et demi barriques.
Vin blanc de Graves, dito dito.
Vin rouge de Montferrant.
Vin rouge de Marseille 1ers. crus.
Vinaigre blanc de bord.
160 caisses Savon No. 1 et 2.
20 fréquins et demi do. Beurre de Goshen.
60 caisses Blanc de Baleine.
10 caisses Fromages Ananas.
20 caisses Fromage de Goshen.
84 caisses Pétards, garantis 50 paquets, à $4.
5 bts. 6 demi do. Jambon de Cincinnati.
6 bls. 10 cs. Confitures de la Havane assorties.
Lardines de Nantes et de l'Ouest.
Saucissons de Lyon.
Raisins en jarres, frais.
Liqueurs assorties, Absinthe, Kirsawaser &c.
12 balles paniers à provisions assortis.

CLAPIER & MICOUD,

20 nov Encoignure St. Pierre et de Chartres.

A VENDRE par le soussigné et reçu par divers navires:

Vin rouge, vieux Médoc, en barriques;
Vin do. do. do. supérieur do.;
Vin de Grave rouge, en barriques;
Vin rouge de Bordeaux, do.;
Idem do. de Ségur Médoc;
Vin blanc, en tierçons ou demi barriques;
Vin rouge, en caisses de 12 bouteilles, de Margaux Médoc, vieux;
Vin vieux, St. Estephen Médoc; anisette, en pniers.
Liqueur aux larmes du général Foy, en caisses de 12 bouteilles;
Bouchons fins pour bouteilles, en sacs d'un millier et de 500;
Chaudières à sucre assorties, et gueules de fourneaux; un moulin complet pour sucrerie;
3 caisses de peignes en cornes, bien assortis;
9 balles Bretagne française, large et assortie, déposées dans les magasins de la douane.

19 nov J. B. LABATUT.

LA BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE achète des traites sur le Nord, et des Checks sur New-York.

8 nov J. B. PERRAULT, caissier.

A VENDRE.

UN DEMI TERRAIN formant encoignure des rues Français et Girod, ayant 30 pieds de face sur la rue des Français et 120 de profondeur sur la rue Girod, mesure française, faisant face au Rail-Road.

Si le dit Terrain n'est pas vendu d'ici au 4 décembre, il le sera le dit jour, par Dutillet, à la Bourse Hewlett.

Pour prix et conditions, s'adresser au soussigné au théâtre d'Orléans.

1 nov. J. DAVIS

MAGASIN

DE GRAINES DE JARDINAGE.

DE LA CRUE DE 1832.

Maintenant en débarquement,

ET A VENDRE PAR

WM. SMITH,

Magasin Américain de Graines de Jardinage,

NO. 83, RUE DE LA DOUANE.

LE soussigné a le plaisir de annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient de recevoir par les navires *Tennessee* et *Cincinnati*, deux envois complets, comprenant *les graines d'automne les plus estimées*, et les premiers envois dans cette ville des graines des récoltes de cette année, qu'il a reçues directement des cultivateurs.

Pour la gouverne de ses pratiques présentes, il annonce que l'assortiment en débarquement comprend les qualités suivantes, savoir :—

Bêtteraves, long. et courtes.	Oignons, rouges et blancs,
Choux-York, et autres,	Persil, frisé et simple,
Carottes, courtes-hâtives,	Panais, gros et longs,
Choux-fleurs, do. do.	Radis, rouges, long et ronds
Céleris, rouges et blancs,	Roquettes et épinards,
Chèvrefeuille et cresson,	Scorzonera brun,
Chicorée et poireaux,	Epinards ronds et [illegible]
Laitues de diverses qualités	Zélande,
Squashes, buffus et longs,	Navets, Haricots rampants

DE PLUS—Un approvisionnement de graines pour oiseaux, telles que chanvre, Canaris et millets ronds,

S'adresser comme de coutume à WM. SMITH,

22 sep—3m Rue Royale, No. 85.

VENTES PAR LE SHERIFF.

CONFORMEMENT à un ordre de l'exécuteur testamentaire de la succession d'Alexandre M'Coy, décédé, il sera vendu, samedi, 22 décembre prochain, midi, à la Bourse,

Les Domestiques de prix suivants, *appartenant à la dite succession, savoir :*

HOMBARD, âgé de 34 ans, depuis six ans dans le pays, excellent charpentier de marine et calfat, ayant travaillé cinq ans en ces qualités. Il est également assez bon forgeron, ayant travaillé quatre ans dans une forge et fonderie; il est bon ingénieur, ayant conduit des machines à vapeur, pendant deux ou trois ans, et a travaillé dans une briqueterie pendant deux ans, et deux dans une presse à coton; homme intelligent, excellent armurier, et très adroit pour les travaux d'une presse à coton, tant qu'à autres travaux.

FORTUNE, sa femme, âgée d'environ 25 ans, depuis 6 ans dans le pays, excellente cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, bonne gardienne, très honnête et très bonne domestique.

EMILE, leur fils, âgé d'environ 3 ans.

GEORGE, âgé d'environ 25 ans, a travaillé 4 ans dans une briqueterie et est très adroit pour arranger l'intérieur d'un fourneau; il a travaillé 2 ans dans un chantier de marine, et 2 ans dans une presse à coton; il est honnête, sûr et domestique fidèle.

JACOB SIMPSON, bon et beau mulâtre d'environ 20 ans, bon cuisinier, bon cocher; un peu plâtrier; bon domestique et adroit à toutes espèces de travaux d'une habitation.

YELLOW CHARLES, très beau domestique d'environ 23 ou 24 ans, créole du pays, depuis 12 ans en ville, excellent domestique, bon cocher, assez bon cuisinier, très honnête, parlant bien les deux langues.

THEODORE, beau mulâtre clair de 25 ans, depuis 4 ou 5 ans en ville, excellent domestique, bon cocher, assez bon barbier, très docile, parlant bien les deux langues.

GUYON THOMPSON, de 22 ans, robuste, très fort et bon nègre pour une presse à coton, ouvrage auquel il a travaillé deux ans; bon drayman, bon palfrenier, briquetier, et adroit à toute espèce de travaux d'une habitation.

LOUIS, âgé d'environ 23 ans, bon travailleur pour une briqueterie ou presse à coton; accoutumé à toute espèce de travaux d'une habitation; très honnête et très sobre.

BLUFART, 21 ans, bon bucheron, bon bouvier, bon briquetier, pressier à coton, drayman, nègre de champ.

JACKSON, beau mulâtre 25 ans, depuis 4 ou 5 ans en ville, excellent charpentier, loué généralement à $60 par mois, bon tonnelier, parlant bien les deux langues.

NANCY, sa femme, 21 ans, depuis 4 ou 5 ans en ville, excellente couturière, domestique de raison, blanchisseuse et repasseuse, bonne femme de chambre, excellente tenue.

MARY JANE, leur enfant âgée d'environ 2 ans.

SIMON, 23 à 24 ans, depuis 5 ans en ville, fondeur en fer, bon charretier, palfrenier, bon domestique, très fortement constitué.

MERRITT, 23 ans, bon pressier à coton, bon briquetier, drayman, bon nègre de champ.

ARTHUR, 20 ans, fort travailleur, nègre de champ, bon palfrenier et briquetier.

PETER WILLIAMS, 24 ans, bon drayman, bon nègre de champ.

CHS. REYNOLDS, 20 ans, beau domestique, bon cocher, nègre de champ, briquetier, bon sujet.

JAMES SCOTT, 21 ans, bon bouvier, nègre de champ, briquetier, pressier à coton.

HENRY FIELDS, âgé d'environ 24 ans, a travaillé 10 ans dans une manufacture de tabac; il s'entend à la manière de préparer et d'empaqueter le tabac; il a travaillé aussi 2 ans dans une fonderie, un an dans une briqueterie et 2 ans dans une presse à coton (dans les presses où il a travaillé il a presque toujours été chef d'attelier); c'est un parfait domestique, robuste et intelligent, d'un excellent caractère, digne de confiance et qui pourrait servir d'économe sur une sucrerie ou une cotonnerie.

HENRY EATON, 22 ans, bon travailleur,